

Faire entrer la culture en prison, c'est urgent !

ALEXANDRE DUVAL-STALLA (PROMO 98)

Avocat, écrivain, maître de conférences en philosophie politique, cet Éco-Fi 98 a créé, en 2014, Lire pour en sortir, une association qui prône la réinsertion des détenus par la lecture. Une démarche innovante et un parcours original.

Comment un avocat des cabinets Cleary, Gootlieb, Steen & Hamilton et Linklaters, ancien de Lazard à New York, ancien secrétaire de la conférence du stage du barreau de Paris et créateur depuis 2006 de son propre cabinet d'avocats spécialisé en contentieux des entreprises décide-t-il de jeter un regard différent sur la prison ?

Je viens d'une famille attachée aux valeurs sociales du catholicisme et j'ai toujours été conscient des privilèges et des devoirs en termes de responsabilité et d'engagements au service des moins favorisés. Dès ma prestation de serment, je me suis inscrit comme avocat commis d'office.

Parlez-nous de cette mesure étonnante, que vous avez imaginée, le Programme de lecture ?

En 2012, j'avais entendu parler d'une initiative au Brésil qui permettait à des condamnés de bénéficier de réductions de peine supplémentaires en contrepartie de la lecture de livres. J'ai ainsi fait modifier l'article L.721-1 du code de procédure pénale qui prévoit qu'« une réduction supplémentaire de la peine peut être accordée aux condamnés qui manifestent des efforts sérieux de réadaptation sociale, notamment en s'investissant dans l'apprentissage de la lecture ou en participant à des activités culturelles, et notamment de lecture ». J'en suis très heureux.

Comment cela se passe-t-il concrètement ?

Chaque condamné peut avoir accès à

ce programme de lecture et recevoir gratuitement un livre qu'il conserve. Il s'agit de classiques, de romans historiques, ou même de policiers ! Il doit établir une fiche de lecture avec des questions et des réflexions personnelles. Le juge d'application des peines décide ensuite d'une réduction de peine qui peut aller jusqu'à deux mois par an.

Quel est l'intérêt de ce programme ?

Ouvrir un livre permet de découvrir d'autres horizons, de se poser des questions, de se réinsérer en se rattachant à l'imaginaire collectif. Par ce programme, nous aidons les détenus à reconsidérer leur rapport à l'autre et à la société.

N'est ce pas anecdotique face à la dure réalité pénitentiaire, à la radicalisation ?

À long terme, le terrorisme et la délinquance se combattent par l'éducation, la culture et l'emploi. Il faut se méfier des effets loupes : les radicalisés identifiés ne représenteraient que 1 % de la population carcérale. Le livre a un rôle clé à jouer, car on ne rééduque personne sous la contrainte.

Changer de regard sur la prison est ce possible ?

Le baromètre de la situation d'un pays, c'est le nombre de personnes détenues. En France, ce nombre est à la hausse, car il est le reflet de l'échec des politiques publiques en matière d'éducation, d'emploi et de logement. Pourtant, des exemples montrent la réussite d'initiative locale. À Mont-de-Mar-

san, le programme Respect, avec des cellules ouvertes, a fait baisser les tensions et a facilité la réinsertion de ces personnes.

Président d'association, avocat, écrivain, père de famille nombreuse, comment réussissez-vous à être sur tous les fronts ?

Je suis bien entouré [rires]. Et puis la vie est faite pour être vécue pleinement, pas pour s'économiser. Pouvoir marier deux passions, la littérature et le droit, est aussi une chance avec cette association. ●

Propos recueillis par Ariane Bois (promo 83)

